



Recours auprès de mon avocat

Par **doudoune**, le **04/01/2008** à **13:19**

j'ai lancé une procédure avec un avocat en septembre dernier, suite à un retrait de mon permis de conduire par erreur de l'administration. ensuite à mes diverses démarches personnelles, l'administration a reconnu son erreur et m'a restitué mon permis il y a de cela 1 mois environ. j'en ai aussitôt averti mon avocat pour savoir ce qu'elle ferait pour moi financièrement car je lui ai réglé en totalité les honoraires qui s'élèvent à 4000 euros. en 1 mois, elle ne m'a jamais rappelé. je l'ai donc contacté ce matin, et celle-ci m'a annoncé que c'était un forfait et que rien ne me serait remboursé, malgré tout ce que j'ai pu lui dire, elle n'a que su me raccrocher au nez! la procédure n'en était qu'à ses débuts puisque juste le dossier avait été déposé. que puis-je faire? déjà que cette somme était énorme pour moi, elle n'aura servi à rien, et tout cela à cause d'une erreur de l'administration. merci pour votre aide